COMITÉ ÉLECTORAL CONSULTATIF

22 septembre 2023

COMITÉ ÉLECTORAL CONSULTATIF

Président du Comité consultatif

CAUSSIDERY Mihaela	Directrice Générale des services Adjointe - DRH

Membres du comité électoral avec voix délibérative

NOM	Fonction
SARENI Bruno BERTRAND Ghislaine	CA - collège A - représentant de la liste INPULSE
POQUILLON Dominique	CA - collège A - représentante de la liste INP Service Public et sympathisant-e-s
CHÂTEAU TERRISSE Pascale ROUX Nicolas	CA - collège B - représentant de la liste INPULSE
	CA - collège B - représentant de la liste Tous Toulouse INP
	CA - collège B - représentant de la liste INP Service Public et sympathisant-e-s
DE SOLAN BETHMALE Marie-Line	CA - collège BIATSS - représentant de la liste INPULSE
ARPIZOU Jean-Marie	CA - collège BIATSS - représentant de la liste Tous Toulouse INP
NICOLAS Charles	CA - collège BIATSS - représentant de la liste INP Service Public et sympathisant-e-s
MAÎTRE Angélique	CA - collège USAGERS - représentant de la liste A
MERCIER Nathalie / RUFF Magali	Représentante du rectorat - DESUP
	Délégués de liste

Invités du comité électoral

BOYAT Sandrine	Secrétaire générale de l'INP-ENSAT
GRATIAN Lionel	Secrétaire général de l'INP-ENSEEIHT
MACÉ Julien	Secrétaire général de l'INP-ENSIACET
JULLIA-VILLELA Marie-Laure	Responsable Affaires générales et vie institutionnelle

Ordre du jour

1) Constitution des listes électorales usagers
2) Proposition de modification du calendrier électoral

Constitution des listes électorales des usagers

Article D. 719-7 du code de l'éducation : L'inscription sur les listes électorales est faite d'office pour les étudiants et les personnes bénéficiant de la formation continue, régulièrement **inscrits en vue de la préparation d'un diplôme ou d'un concours, à partir des inscriptions prises auprès des services compétents de l'établissement**.

- Le code ne fait pas référence ici à une année universitaire précise. **Les inscriptions sont vérifiées à un instant T, en fonction de la date du scrutin.**
- Calendrier initial proposé : scellement des urnes le 29 septembre 2023 :
  - Les étudiants inscrits au titre de l'année 2022-2023 qui terminent leur année de formation après le 29 septembre, date où les listes électorales devaient être figées, devaient être d'office inscrits sur les listes électorales **puisqu'au 29 septembre ils préparent encore un diplôme dans l'établissement**.
  - Techniquement, il n'est possible d'extraire les diplômés qu'après la tenue des jurys (délibération en T (terminée) et session clôturée).
  - Dates des jurys de diplomation n'étant pas harmonisées au sein de l'établissement, l'état des inscrits sur les listes électorales diffère

➡ **Aussi il est proposé de décaler le calendrier électoral pour avoir les listes électorales les plus exhaustives possibles.**

Constitution des listes électorales des usagers

- Scrutin décalé : mardi 17 octobre – 8 h au vendredi 20 octobre – 12h
- **Scellement des urnes : lundi 16 octobre – 12h**
- Prise en compte des électeurs **jusqu'au 13/10 – 12h** pour les dernières intégrations sur la plateforme le 13/10 après-midi
- Demande de la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) auprès des scolarités des écoles **pour qu'au 12/10/23** :

  - un maximum de résultats 2022-2023 et délibérations des jurys soient saisis et clôturés

  - un maximum de réinscriptions 2023-2024 puissent être faites

- **13/10/23** : la DEVE procèdera à la fusion des listes électorales 2023-2024 et 2022-2023

  - Retrait des doublons pour ne garder que ceux encore en cours de formation et en phase de réinscription

  - Retrait des diplômés : ceux pour lesquels un résultat définitif aura été saisi au 12/10/23

Nouveau calendrier : scrutin du 17 au 20 octobre 2023

Vendredi 22 septembre 2023 – 8h30 – 9h30 en visioconférence	**Comité électoral** - ~~Validation des candidatures~~ Nouveau calendrier
Mercredi 27 septembre 2023	**Affichage des listes électorales** (au moins 20 jours avant la date du scrutin)
~~**Mercredi 20 septembre 2023 – 16h30**~~ **Vendredi 6 octobre 2023 – 16h30**	**Date limite de dépôt des listes de candidats et, le cas échéant, des professions de foi**
Mardi 10 octobre 2023 – 13h30	**Comité électoral** - Validation des candidatures
~~**Vendredi 22 septembre 2023**~~ **Mardi 10 octobre 2023**	**Affichage des candidatures**
~~**Mardi 26 septembre 2023 – 16h30**~~ **Mercredi 11 octobre 2023 – 16h30**	**Date limite de demande d'inscription sur les listes électorales pour les électeurs soumis à une demande** (au plus tard 5 jours francs avant la date du scrutin)
~~**Mercredi 27 septembre 2023**~~ **Vendredi 13 octobre 2023 – 12h00**	**Date limite d'inscription sur les listes électorales** Affichage des listes électorales définitives
~~**Vendredi 29 septembre 2022 – 8h30**~~ **Lundi 16 octobre 2023 – 12h00**	**Réunion du bureau de vote central : Scellement des urnes** Établissement et répartition des clés de déchiffrement Scellement de la solution de vote pour chacun des scrutins
~~**Lundi 2 octobre 2023 – 8h00 au jeudi 5 octobre 2023 – 12h00**~~ **Mardi 17 octobre 2023 – 8h00 au vendredi 20 octobre 2023 – 12h**	**Vote électronique**
Vendredi 20 octobre 2023 – 14h00	**Dépouillement**
~~**Vendredi 6 octobre 2023**~~ **Vendredi 20 octobre 2023**	**Proclamation et affichage des résultats**

Bureau de vote centralisateur

Composition du bureau de vote :

- d'une présidente : Mihaela CAUSSIDERY
- d'une secrétaire : Responsable de la vie institutionnelle, Marie-Laure JULLIA-VILLELA
- les délégués des listes candidates

Rôle des membres du bureau de vote :

- chargés du contrôle de la régularité des scrutins : formation par LegaVote
- consulter les éléments relatifs aux taux de participation et la liste des émargements des électeurs ayant voté à l'aide des identifiants qui leur sont communiqués

Clés de chiffrement pour le scellement des urnes et le dépouillement : au moins 3

- Présidente du bureau de vote : Mihaela CAUSSIDERY
- 2 délégués de liste

Communication

- Affichage dans les locaux
- Actualités sur intranet et les réseaux
- Mail à l'ensemble des personnels et usagers les informant du nouveau calendrier









Avis du comité électoral

- Validation du nouveau calendrier électoral

Prochaine réunion

- Validation des candidatures : mardi 10 octobre 13h30